

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n°37 Arrêté portant remise gracieuse de Palente (Ali Gouled)

n°37

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 26 mai 1927
Numéro JO n° 366 du 31/05/1927	Date du numéro 31 mai 1927

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d honneur
Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884
Vule décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies, notamment en ses articles 174, 175 et 176,
Vula demande formulée par Ali Gouled
Sur la proposition de l'administrateur, chef des districts, président de la Commission des patentes
Le Conseil d'administration entendu

TEXTE INTÉGRAL

art.1 il est an remise gracieuse au sieur Ali Gouled. de la moitié de la cote à laquelle il a été 1mposé au rôle des pa- tentes de 13 catégorie pour année 1926, soit d'une somme de 250 francs, art 2, — le présent arrclé sera enre oisiré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal offictel de la colonie

chapon-baissac